

## **Désignation du Conseil Parisien de la Jeunesse : près de 700 jeunes Parisiens ont candidaté**

**Après la réforme du Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) présentée au Conseil de Paris de septembre, les jeunes Parisiens ont été 678 à présenter leur candidature pour faire partie de cette instance de participation citoyenne renforcée et modernisée.**

Cette participation record à l'appel à candidatures de la Ville de Paris démontre une nouvelle fois que par leur dynamisme et par leur désir d'engagement, les jeunes Parisiens sont prêts à relever les défis d'une gouvernance ouverte à Paris.

Sous l'impulsion de Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris en charge de la Jeunesse, le Conseil de Paris a adopté en septembre 2014 un nouveau fonctionnement pour le Conseil Parisien de la Jeunesse, avec deux objectifs majeurs :

- Une meilleure représentativité des jeunes au sein du CPJ avec un nombre de membres passant de 80 à 100 dont la tranche d'âge de 15 à 25 ans a été étendue jusqu'à 30 ans.
- Un dialogue renforcé avec les élus du Conseil de Paris par l'indication de l'avis du CPJ aux délibérations sur lesquelles ils seront consultés par la Maire de Paris ou l'un de ses adjoints ainsi que la possibilité de présenter un vœu sur la problématique de leur choix.

Cette réforme renforce et modernise durablement le Conseil Parisien de la Jeunesse.

**Les 100 nouveaux membres du CPJ, 50 filles et 50 garçons, ont été désignés jeudi 13 novembre, par tirage au sort devant huissier en présence de Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris.** Ils se réuniront dès le 22 novembre pour leur séminaire de rentrée et tiendront leur première séance plénière le 6 décembre dans la salle du Conseil de Paris.